



**Le Jura Libre n° 2913 du jeudi 21 mai 2015**

**Editorial**

**Laurent Girardin**

## **Sursis pour le Jura-Sud**

Le projet de création d'une grande conférence régionale regroupant le Jura-Sud, Bienne et le Seeland a subi un coup d'arrêt après la présentation, le 8 mai dernier, du rapport du groupe de travail (présidé par l'ancien Conseiller d'Etat Mario Annoni) institué par le gouvernement bernois.

A l'instar des régions de la Haute-Argovie et de Thoune-Oberland, qui ont toutes deux rejeté par les urnes le principe de constitution d'une telle structure, celle associant le Jura méridional à Bienne et au Seeland ne devrait en effet pas voir le jour.

Pour le canton de Berne, qui prévoyait la création de six conférences régionales sur l'ensemble de son territoire, c'est un cruel désaveu puisque seules trois d'entre-elles (Emmental, Berne-Mittelland et Oberland oriental) ont abouti. La centralisation des pouvoirs à tout va n'est pas encore pour demain dans le Grosskanton, même si dans le cas présent, elle ne concerne que les domaines des transports, de l'urbanisation, du soutien aux institutions culturelles d'importance et de la politique régionale de développement.

Au sein du Jura méridional, on aurait pu imaginer que les barrières linguistiques et géographiques rendent la plupart des conseils communaux réticents à se placer sous la coupe de la ville bilingue de Bienne et de sa banlieue germanophone. Eh bien, les résultats issus de la consultation organisée auprès des autorités communales concernées par le périmètre de la conférence régionale ne sont pas forcément ceux auxquels nous pouvions nous attendre.

La surprise réside dans la décision quasiment unanime des conseils communaux du Seeland de rejeter le principe même de création d'une grande structure suprarégionale. D'un autre côté, seuls les exécutifs des communes de La Neuveville, St-Imier, Sonvilier, Cortébert, Sorvilier, Champoz, Roches, Grandval, Corcelles et Moutier ont signifié leur refus. La plupart des autres, favorables au projet, ont toutefois privilégié une structure plus restreinte englobant le Jura-Sud, Bienne et Evillard.

Le groupe de travail recommande ainsi au gouvernement bernois d'organiser une votation populaire dans le Jura-Sud, à Bienne et à Evillard. Le cas échéant, la volonté des autorités communales de s'arrimer à Bienne sera-t-elle suivie par le peuple ? Comme dans bien d'autres cas, on s'arrangera bien pour que cela le soit en s'appuyant sur les représentants politiques chargés d'encenser un projet auquel le commun des mortels ne comprendra pas grand-chose.

En dépit du léger coup d'arrêt donné par le Seeland au projet initial de l'exécutif bernois, l'amarrage du Jura-Sud à la grande métropole de Bienne se poursuivra inexorablement.

A court terme, seules Moutier et ses communes avoisinantes pourront encore choisir de prendre une autre direction et jouer un rôle de première importance dans leur bassin naturel historique. Tout en redevenant des Romands à part entière.